

Réf: Dossier N° 037930

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE - SERVICES » en abrégé « ACM-SERVICES »

Siège social Abidjan, Songon, carrefour bimbresso, Lot 609,  
Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 30/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DE CONSTRUCTION METALLIQUE - SERVICES » en abrégé « ACM-SERVICES »

Objet : travaux de ferronnerie, construction bâtiment et travaux publics, électricité bâtiment, confection de bâches, achat , vente de marchandises diverses, prestations de services divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, carrefour bimbresso, Lot 609, Ilot 62

Dirigeant(s) : M KOUAME KOUADIO JULIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05315 du 17/09/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26045/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

